

Le débat parlementaire

Le 9 décembre 1987, la députée néo-démocrate Pauline Jewett a interrogé le premier ministre quant à savoir si le Canada avait exprimé ses inquiétudes sur la limitation des armements, et plus particulièrement sur les ALCM et les SLCM, auprès des superpuissances, et dans quelle mesure il avait insisté. Le premier ministre a répondu en ces termes :

Au cours de communications que nous avons eues sur ce très important sujet, nous avons exposé les vues du gouvernement du Canada quant aux mesures qui, à notre avis, doivent être prises pour obtenir de nouvelles réductions dans le déploiement possible des armes nucléaires.⁶

Le député libéral Douglas Frith a de nouveau soulevé la question des missiles de croisière et des pourparlers START en janvier :

... après la conclusion de l'accord INF, (sic), les deux superpuissances mettront dorénavant l'accent sur le développement des missiles de croisière lancés mer-sol ou air-sol. Par conséquent, il est plus que jamais important que les deux pays inscrivent en tête des questions à l'ordre du jour des négociations START les systèmes de missiles de croisière.

Pourquoi le Canada ne met-il pas fin aux essais de ces missiles et n'exige-t-il pas que, lors de ces discussions, on accorde la priorité absolue aux objectifs qu'il soutient depuis longtemps en matière de politique étrangère et à ses intérêts en matière de défense ?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lui a fait la réponse suivante :

... la question des missiles de croisière est à l'ordre du jour des négociations START. Les États-Unis et l'Union soviétique vont en discuter. L'intervention d'un allié des États-Unis sur une question faisant l'objet de négociations avec l'Union soviétique

⁶ Débats de la Chambre des communes, 9 décembre 1987, pp. 11626-11627.